



Wallonie

## **COMMUNE DE CHAUDFONTAINE**

### **URBANISME**

### **AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont **Monsieur et Madame BOSSON - COLLIGNON demeurant rue du Centre 36 à 4050 Chaudfontaine.**

Le terrain concerné est situé **rue du Centre, 36 à 4050 Chaudfontaine** et cadastré **division 1, section C n°409E.**

Le projet est de type : **Mise en conformité administrative de la construction d'une annexe**, et présente les caractéristiques suivantes : **Art. D.IV.40 les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation ; Les écarts portent sur : Inclinaison des toitures à 45° (toiture plate et matériaux) - Construction en cours et jardin**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables : **les lundis, mardis et mercredis matin de 8h00 à 12h00 et le jeudi de 13h à 20h00** à l'adresse suivante : **Administration communale de Chaudfontaine - Service Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 - 4053 EMBOURG**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'agent communal, à l'accueil du service Urbanisme, téléphone : 04/361.54.80, mail : [urbanisme@chaudfontaine.be](mailto:urbanisme@chaudfontaine.be), dont le bureau se trouve avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 14/03/19 au 28/03/19 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Chaudfontaine - Service Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 - 4053 EMBOURG ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@chaudfontaine.be](mailto:urbanisme@chaudfontaine.be)